



**LE COLONEL KODJO
AMANA PREND
LES RENES DE DE
LA GENDARMERIE
NATIONALE** P.2



**L'ASSEMBLEE NATIONALE
ACCORDE AU GOUVERNEMENT
12 MOIS DE
PROROGATION
DE L'ETAT
D'URGENCE
SANITAIRE** P.2



TOGOREVEIL

Le pari d'une actualité qui réveille

TR 445 du 17Sept 2021

Prix: 250 FCFA / Etranger 1€



**Accra/Session Extraordinaire de la
Conférence des Chefs d'Etat**



LA CEDEAO MET LA PRESSION SUR LES JUNTES MILITAIRES AU MALI ET EN GUINEE

**Exige La Libération immédiate et sans condition du Président Alpha Condé - La Restauration de l'Ordre
Constitutionnel - Les élections dans les délais - Envisage Des Sanctions ciblées** P.6



« Amza 2021 »

P.9

**LA MISSION MEDICO-CHIRURGICALE DE L'ONG
AIMES-AFRIQUE A SOTOUBOUA**

**LE TOGO A LE PLUS FORT TAUX DE FEMMES DANS LES SPHERES
DECISIONNELLE** P.3

**Agression du proviseur du Lycée Kpele Adeta
LE MINISTRE ORDONNE L'EXCLUSION DE TROIS ÉLÈVES
POUR DEUX ANS** P.5

**Lutte contre le Réchauffement climatique
LE CLUB ROTARY LOME BAOBAB ET LA COMMUNE DU GOLFE 7 UNIS
PAR DE JEUNES PLANTS DE BAOBAB** P.11

Le Monde culturel en deuil

**ATCHINA NOVITI ALIAS
«GAGLO» S'EN EST ALLÉ** P.11



**Une Initiative Fortement Saluée
LE PROPHÈTE CESPAS ANTHONIO
FAIT VACCINER LES FIDÈLES DU
MINISTERE INTERNATIONAL JESUS
EN ACTION (MIJA)** P.9



**TOGOCOM
CHANGE
POUR VOUS**

L'ASSEMBLÉE NATIONALE ACCORDE AU GOUVERNEMENT 12 MOIS DE PROROGATION DE L'ÉTAT D'URGENCE SANITAIRE



Le Gouvernement togolais a obtenu une nouvelle prorogation de l'état d'urgence. L'Assemblée nationale vient d'accorder, à nouveau, un délai de prolongation de 12 mois supplémentaires au gouvernement dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire à compter du jeudi 16 septembre prochain. C'est à l'issue d'une session extraordinaire tenue ce mardi 14 septembre au siège

de l'institution à Lomé en présence de la première ministre Victoire Tomegah Dogbé et membres du Gouvernement. Cinquième du genre au Togo depuis le 04 Avril 2020, cette nouvelle habilitation permettra aux autorités de prendre des « décisions idoines » dans le cadre de la lutte contre la covid-19. Le premier des deux projets de lois est relatif à l'état d'urgence sanitaire et

le second concerne la prorogation du délai d'habilitation du gouvernement à prendre par ordonnance les mesures relevant du domaine de la loi. Pour la cheffe du gouvernement, la campagne de vaccination se poursuit et doit s'intensifier pour lutter contre la pandémie sur toute l'étendue du territoire national et invite par conséquent, l'adhésion massive de la population. Selon elle, « amener au respect

des mesures barrières, sanctionner, vacciner sont les trois points essentiels qui orienteront la lutte pour endiguer la pandémie dans les prochains jours ».

M.S.

LE COLONEL KODJO AMANA PREND LES RENES DE LA GENDARMERIE NATIONALE



Le Colonel Kodjo Amana, est nommé le Directeur Général de la gendarmerie nationale togolaise. Jusque-là Commandant de la première région de gendarmerie, Chef de la force mixte anti-pandémie le Col. Amana remplace le lieutenant-Colonel Massina Yotrofeï désormais Inspecteur général adjoint des Forces armées togolaises. Le Général de brigade Komlan Adjitowou est lui nommé inspecteur Général des FAT.

Togoreveil

UNE DELEGATION DE LA BANQUE PUBLIQUE D'INVESTISSEMENT DE FRANCE CHEZ PREMIER MINISTRE DOGBE



Le Premier ministre, Victoire Tomegah-Dogbé a reçu ce mardi 14 septembre, à la primature une délégation de la Banque Publique d'Investissement de France, conduite son directeur exécutif et chargé de l'export, Pedro Novo. Les discussions ont porté sur les programmes de transformation

du Togo. « En tant que BPI, appartenant à l'Etat français, nous sommes venus à la fois partager l'expérience depuis plus de dix ans dans cette institution », a déclaré Pedro Novo, chef de la délégation. La délégation dont la vision est de soutenir l'entrepreneuriat de la jeunesse de toutes les régions

du monde, entend accompagner le Togo à mener ses grands programmes de transformation dans le domaine de la santé, la digitalisation, les infrastructures et autres.

Patrick NIMA

TOGOREVEIL

DIRECTEUR DE PUBLICATION Germain POULI COMITÉ DE RÉDACTION Komla YAWO Marcel A. SOGLO Londou KAWANA Patrick Nima Pégy SERVICE COMMERCIAL ET PUBLICITÉ Aissata TOURE SECRÉTARIAT Micheline MENSAH INFOGRAPHIE Alex KPATIDE (91 77 29 94)	DISTRIBUTION ET ABONNEMENT Tél: 22 36 18 56 02 BP 20061 LOMÉ Adresse 585, Avenue du Grand Séminaire Hédzranawoé face Ets VINS D'ITALIE Tél: 22 61 12 19 / 22 36 18 56 90 02 76 54 E-mail: gpoulie@yahoo.fr Tirage 4000 Exemplaires IMPRIMERIE RAD GRAPHIC SARL U
---	---

la Web Tv

QUE VOUS ATTENDEZ

Chargement... 70%

LA TÉLÉ DES OPPORTUNITÉS

5ème conférence des Présidents de parlement

A VIENNE LA PRÉSIDENTE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE YAWA TSEGAN A MODÉRÉ UN PANEL DE HAUT NIVEAU



En marge de la 5ème Conférence des Présidents de parlements à Vienne en Autriche, la présidente de l'Assemblée nationale du Togo, Chantal Yawa Djigbodi Tsègan a modéré un panel de haut niveau axé sur le thème «L'ouverture, la transparence et l'accessibilité des parlements face au défi sécuritaire : comment trouver le bon équilibre ?». Les débats ont été riches et diversifiés avec des approches de solutions innovantes en lien avec la crise sanitaire liée à la COVID-19. La 5ème Conférence des Présidents de parlement qui intervient

dans un contexte particulier marqué par la crise sanitaire, a permis de débattre des différents aspects de la question et proposer des pistes de solutions pour relever les nombreux défis qui se posent aux institutions parlementaires de par le monde. A la tribune, la Présidente de l'Assemblée Nationale Togolaise, Chantal Yawa Djigbodi Tsègan, s'est d'abord acquittée d'un devoir, celui de la transmission du message de salutation du Président de la République Faure Essozimna GNASSINGBE à l'auguste assemblée. Puis, place à ce panel de haut niveau, modéré par

la Présidente de la Représentation nationale. Il a porté sur l'ouverture, la transparence et l'accessibilité des parlements face au défi sécuritaire. Moment de riches débats sur une question fondamentale : comment trouver le bon équilibre ? « Au-delà de ma modeste personne, c'est mon pays le Togo qui est honoré, je vous en remercie vivement et vous transmet les salutations chaleureuses de Son Excellence Monsieur Faure Essozimna Gnassingbé , Président de la République Togolaise », a indiqué Yawa Djigbodi Tsègan, Présidente de l'Assemblée nationale. Les panelistes et les différents intervenants ont tour à tour apporté leurs contributions au sujet à partir des stratégies mises en œuvre dans leurs pays respectifs pour être plus proches des populations et protéger les parlements de menaces de tout genre. « Les parlements et les parlementaires s'efforcent d'être aussi accessibles que possible afin de dialoguer avec les électeurs, même, ou surtout, en période de pandémie. Sur cet aspect, nous avons entendu à quel point les parlements ont dû, et pu, s'adapter aux circonstances imposées par la situation sanitaire. De fait, beaucoup d'entre eux ont modifié leurs règlements pour permettre que le travail parlementaire se fasse de manière hybride. Au final, il est possible de dire que la pandémie a donné un coup d'accélérateur à nos institutions parlementaires en leur permettant de devenir de plus en plus digitales ». L'accès

des populations à l'information et à l'institution parlementaire. Oui mais cette liberté accordée doit respecter certains principes avec la prise en compte de l'environnement numérique changeant marqué par la cybercriminalité. Des dispositions urgentes doivent être prises également afin de garantir la sécurité et la sûreté du parlement et des députés. Autres aspects importants de la question évoquée au cours des débats, les conséquences néfastes de la désinformation sur la pandémie actuelle et les réseaux sociaux. Ces derniers sont pointés du doigt comme faisant partie des outils de propagation de fausses nouvelles. Le renforcement des législations et le recours à une éducation digitale ont été des approches de solutions explorées par le panel. Cependant toutes ces mesures permettront-elles aux parlements de s'ouvrir véritablement aux populations tout en limitant les risques et les menaces sécuritaires ? Pour la Présidente de l'Assemblée nationale, le débat ne fait que débuter. Ils sont près de 100 présidents de 115 parlements nationaux et personnalités de plus d'une douzaine d'organisations parlementaires régionales à prendre part à cette rencontre pour un sujet d'actualité : « La promotion du leadership parlementaire pour un multilatéralisme plus efficace qui assure la paix et le développement durable ».

K. Y.

LE TOGO A LE PLUS FORT TAUX DE FEMMES DANS LES SPHÈRES DECISIONNELLE



Le Togo dispose du taux le plus élevé des femmes dans la sphère de décision au monde. Le Pays fait mieux que n'importe quel autre Etat promoteur de la gente féminine. La révélation émane du site en statistique en ligne « Statista ». Les résultats publiés sont basés sur une sélection de pays à partir de données de 2020 fournies par l'Organisation Internationale du Travail (OIT) et indiquent quels sont les principaux pays où les femmes font partie des postes de commandement ou non. Selon ces résultats, le Togo arrive en tête avec près de 70% de proportion de femmes dirigeantes, cadres, ou accédant à des postes de responsabilité. Il s'agit d'une « exception », à en croire notre source, alors que « les pays asiatiques et africains sont moins bien classés ». Les USA (41%) arrivent à la quatrième position derrière la Russie (46%), la Suède (42%) et la France (36%). L'Allemagne obtient 28%, soit exactement la moyenne mondiale. Le peloton de queue de ce classement est occupé par l'Inde (15%), le Japon (13%) et l'Afghanistan (5%). Cette étude confirme les propos du Premier Ministre Victoire Tomegah Dogbé lors du lancement d'un programme d'excellence en faveur des jeunes filles : « Le Togo est devenu une référence sur la question de la promotion des femmes ». Le Togo a réalisé plusieurs avancées en matière d'équité-genre. Ce qui permet aux femmes d'occuper des hautes fonctions dans le pays. Le pays compte 11 femmes dans l'actuel gouvernement, fait partie des pays qui accordent le plus de droits aux femmes dans le monde (84%), et a le plus fort ratio de femmes inventeurs au niveau mondial (2019). L'Assemblée nationale a pour Présidente, une femme au nom de Chantale Yawa Djigbodi Tsègan et le gouvernement actuel dirigé par Victoire Tomegah Dogbé. Rappelons que le leadership de ces femmes, a été plusieurs fois distingué par les organismes internationaux.

Togoreveil

En fin de mission

DAMIEN MAMA, COORDONNATEUR RESIDENT DU SNU SALUE PARTICULIEREMENT LE VOTE DE QUATRE LOIS ET LE LEADERSHIP DE LA PRESIDENTE DE L'ASSEMBLEE NATIONALE

Le Coordonnateur résident du Système des Nations Unies, Damien Mama, arrive en fin de mission au Togo après 4 ans de service. Avant son départ pour le Burundi, prochaine étape de sa mission, le diplomate béninois est allé ce mardi 14 septembre 2021, dire au revoir à la présidente de l'Assemblée Nationale Yawa Djigbodi Tsègan. Il a également fait le point de la collaboration entre l'institution onusienne et la représentation nationale. « Je suis dans la quatrième année de ma mission ici au Togo et le Secrétaire général des Nations-Unies m'a demandé de le servir dans un autre pays notamment le Burundi et donc je suis à la fin de ma mission ici. J'ai profité de cette audience pour faire le point à Madame la Présidente de l'Assemblée Nationale sur la collaboration entre le parlement et le système des Nations-Unies. Sur les trois dernières années, nous avons beaucoup travaillé avec l'Assemblée nationale sur plusieurs sujets surtout en matière de plaidoyer sur la budgétisation sociale et aussi sur les questions des droits de l'homme et des femmes. Le parlement togolais a innové par l'élection d'une dame à sa tête et le leadership de Madame la Présidente est très visible », a-t-il souligné avant de féliciter la représentation nationale pour son engagement en faveur du développement du Togo. « J'ai profité pour lui présenter toutes



mes félicitations pour ce rôle de leadership. C'était également l'occasion pour exprimer notre admiration pour le rôle que joue le parlement dans le processus de développement. Au niveau des Nations-Unies nous nous réjouissons que l'Assemblée nationale ait voté une loi sur les cantines scolaires, une loi sur la couverture santé universelle, une loi sur la protection des côtes et une loi sur le renforcement et la restructuration de la CNDH », a-t-il ajouté. Le Diplomate n'a pas manqué d'apprécier l'hospitalité légendaire des togolais. « Le Togo est un pays dans lequel je me sens profondément intégré. L'une des caractéristiques du Togo c'est l'ouverture des Togolais. Ici le dialogue avec le gouvernement, les

parlementaires, la société civile, les médias, les jeunes, les femmes est très facile. C'est une particularité de ce pays » Il faut rappeler que Damien Mama est Coordonnateur résident du Système des Nations Unies au Togo depuis juin 2018, fonction qu'il a cumulée avec celle du Représentant résident du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) jusqu'en décembre 2018. Le diplomate béninois a plus de 20 ans d'expérience dans l'appui à la formulation des politiques publiques et la gestion des programmes visant à réduire les vulnérabilités et promouvoir l'inclusion sociale.

K. YAWO

Covid 19 au Togo/ Nouvelles restrictions face à la flambée des contaminations

Universités Publiques du Togo

INTERDICTION DE TOUTES MANIFESTATIONS, FERMETURE DES LIEUX DE CULTE, DES GRANDS BARS



Les togolais se sont réveillés ce vendredi 10 septembre 2021 matin sous restrictions sanitaires. Préoccupé par la fulgurance des contaminations de la Covid19 liée surtout à sa forme la plus dangereuse qui est le variant Delta, les autorités togolaises tapent du point sur la table en réactivant les différentes mesures édictées par le gouvernement pour réduire au mieux la contamination. Dans la nuit de jeudi 9 septembre à vendredi 10 septembre, sur avis du Conseil scientifique, de nouvelles mesures ont été annoncées à cet effet. Ainsi, de l'interdiction des manifestations culturelles, sportives, politiques à la fermeture des grands bars, des discothèques, des boîtes de nuit en passant par la fermeture des lieux de culte et mosquée, le gouvernement est déterminé à mettre fin au ravage que fait le variant Delta ces derniers jours sur le territoire togolais. Voici l'intégralité du Communiqué.

Communiqué du Gouvernement

1. Face à l'inquiétante flambée de la pandémie à la Covid 19 dans notre pays, après consultation du conseil scientifique et des différents acteurs, le gouvernement tient à rappeler que toutes les mesures restrictives restent en vigueur.

2. Elles sont d'application stricte et précisées comme suit :

a. Interdiction de toutes les manifestations culturelles, sportives et politiques pour une durée d'un (1) mois à compter du 10 septembre 2021 ;

b. Interdiction de toutes les célébrations de mariages civils, religieux et traditionnels pour une durée d'un (1) mois à compter du 10 septembre 2021 ;

c. Fermeture de tous les lieux de culte pour une durée d'un (1) mois à compter du 10 septembre 2021 ;

d. Interdiction des funérailles ;

e. Demande d'autorisation auprès du préfet pour les cérémonies d'enterrement (15

personnes au maximum) ;

f. Fermeture des grands bars et des discothèques et boîtes de nuit ;

i. La liste des bars concernés fera l'objet d'un arrêté du ministre chargé des loisirs

g. Interdiction des ateliers et des réunions physiques pour une durée d'un (1) mois à compter 10 septembre 2021. Les administrations sont

invitées à privilégier les réunions virtuelles, le cas échéant, assujettir l'accès à la

présentation d'une preuve de vaccination ;

h. Présentation d'une preuve de vaccination pour accéder aux bâtiments administratifs ;

3. Tout contrevenant à ces mesures s'expose à des sanctions conformément aux lois et règlements en vigueur.

4. Le gouvernement invite les responsables de chaque secteur (transport ; artisanat ; commerçant et commerçantes des marchés etc) à poursuivre la concertation afin de faire respecter les mesures et, le cas échéant, définir ensemble les solutions les plus adaptées pour garantir une application stricte.

5. Il encourage la population à se faire massivement vacciner, à respecter les mesures barrières et à rester vigilante.

6. Seul ce sursaut individuel et collectif nous permettra de reprendre progressivement une vie active normale.

7. La liberté collective dépend de la responsabilité individuelle de chacun. Un ajustement des mesures sera fait selon l'impact du respect des mesures sur la courbe ascendante de la pandémie.

Fait à Lomé, le 09 septembre 2021

Le Gouvernement

Lutte contre la covid-19

LE TOGO ELARGIT LA VACCINATION AUX 18 ANS ET PLUS



La campagne de vaccination anti covid-19 est désormais élargie à toutes les régions économiques et à la population de 18 ans et plus au Togo. Annoncée par le Gouvernement ce lundi,

cette décision vise à accélérer la couverture vaccinale et l'intensification de la lutte contre la pandémie devenue très très contagieuse. « L'objectif pour le Togo est d'avoir à long terme 80 % de taux

de vaccination, et à court terme 10 % » et d'atteindre à une immunité collective. Le gouvernement rappelle à toute personne désireuse de se faire vacciner de composer le *844# ou à se rendre sur le portail officiel dédié à la vaccination sur le territoire, pour s'enregistrer et se rendre ensuite dans un des centres prévus. L'exécutif est convaincu que la meilleure stratégie de lutte contre la pandémie au Togo reste la vaccination du plus grand nombre. 325 000 nouvelles doses de Sinovac ont été reçues jeudi et 117 000 nouvelles doses de Pfizer reçues dimanche dernier.

FEMI Babatounde

UN DELAI ACCORDÉ AUX ETUDIANTS ET ENSEIGNANTS POUR SE FAIRE VACCINER



La vaccination contre la covid-19 s'impose désormais à tous les acteurs du monde universitaire togolais. Tous les Etudiants des deux universités du Togo ont jusqu'au 15 septembre 2021 pour se faire vacciner. Dans une note de service signée du ministre des Enseignements Supérieurs et de la Recherche Scientifique, il est demandé aux étudiants inscrits dans les universités du Togo et aux nouveaux bacheliers non encore vaccinés à le faire. Selon le ministère cette décision s'explique par la situation devenue dangereuse du virus avec le nouveau variant delta. « L'humanité traverse depuis quelques mois, une forte vague de la pandémie à Covid-19, avec une forte implication du variant Delta, reconnu très contagieux. Notre pays n'est pas du reste et en paie lourdement le prix. A cet effet, je demande instamment à tous les étudiants inscrits dans les universités publiques du Togo et à tous les nouveaux bacheliers non encore à jour dans leur vaccination contre la Covid-19, à le faire au plus tard le 15 septembre 2021, délai de rigueur », a fait savoir le Ministre Majesté Ihou wateba. Passé ce délai, les administrations

universitaires « se réservent le droit d'en tirer les conséquences qui s'imposent », prévient le patron de l'enseignement supérieur togolais. Cette décision ne vise pas seulement les Etudiants. Les enseignants, le personnel administratif et technique des universités publiques du pays ainsi que ceux de l'Ecole Nationale Supérieure (ENS) d'Atakpamé sont également visés. Le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche communie. « Afin de contenir cette épidémie et de permettre une rentrée apaisée, je demande instamment à tous les intervenants sur les universités publiques du Togo, ainsi qu'à l'Ecole Normale Supérieure d'Atakpamé de se mettre à jour dans leur vaccination, au plus tard le 30 octobre 2021 », demande le ministre. « Passé ce délai, les autorités de ces institutions publiques se réservent le droit d'en tirer les conséquences qui s'imposent », a précisé l'autorité. Jeudi dernier, au conseil des ministres le gouvernement a durci le ton en adoptant les mesures particulières dont la présentation d'une carte de vaccination pour avoir accès aux bâtiments administratifs.

Didier L.



Abonnez-vous ou achetez la version pdf de votre journal dès aujourd'hui !



www.perspectiveinfo.com/togoreveil



Agression du proviseur du Lycée Kpele Adeta

LE MINISTRE ORDONNE L'EXCLUSION DE TROIS ÉLÈVES POUR DEUX ANS



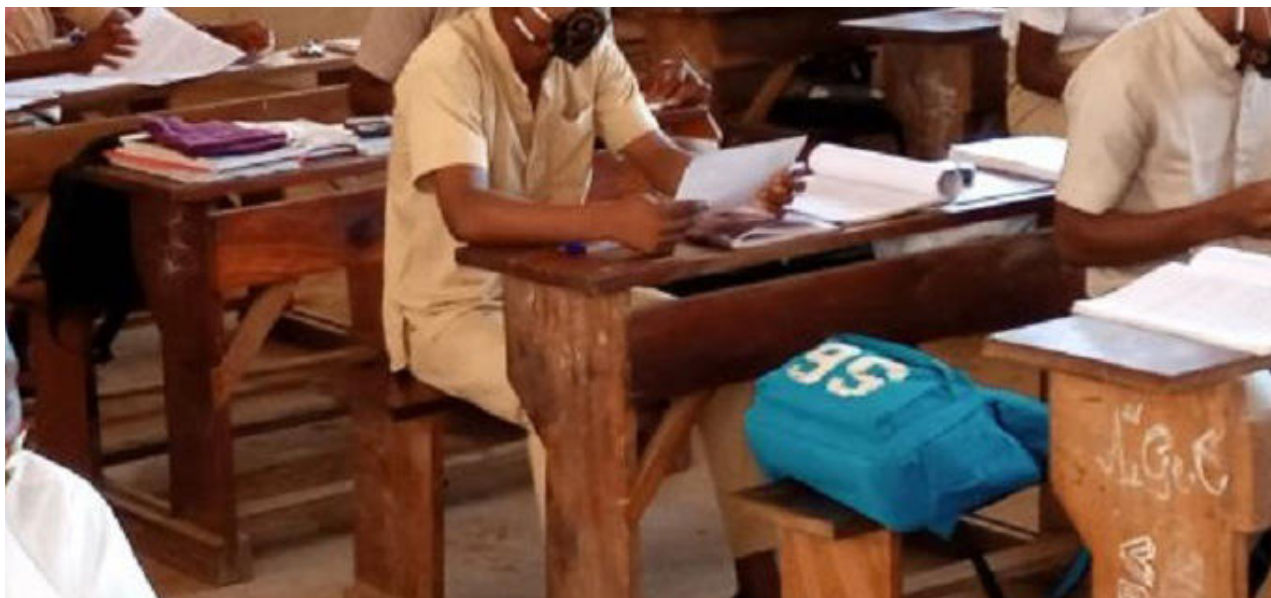
l'artisanat, Prof. Dodzi Komla Kokoroko contre ces pour avoir agressé verbalement et physiquement le proviseur du Lycée d'enseignement général de Kpélé-Akata. Il s'agit de DAYE Kossi Holali, élève au CEG Kpélé Adéta 1, en classe de 4ème, DAYE John, élève en classe de seconde A4 au lycée de Kpélé-Adéta et DAYE Rabi, ancien élève au CEG Kpélé-Adéta 1. La sanction selon le ministre court jusqu'à la rentrée scolaire 2023-2024. Les décisions du ministre ont été prises suite au rapport du censeur du lycée d'enseignement général de Kpélé-Adéta et du compte rendu du chef de l'inspection de l'enseignement secondaire d'Adéta et sur avis du conseil de discipline du lycée d'enseignement général de Kpélé-Adéta en sa séance du 7 septembre dernier. Le ministre souligne que ces décisions seront publiées au journal officiel.

Patrick NIMA

Trois frères élèves exclus de toutes les écoles publiques et privées au Togo. Ces élèves et leurs complices ont été sanctionnés par le ministre des Enseignements primaire, secondaire, technique et de

Augmentation des frais spéciaux dans les établissements scolaires

DODZI KOKOROKO FIXE UN PLAFOND ET PREVIENT LES CHEFS D'ETABLISSEMENT



Le ministre des Enseignements primaires, secondaires, techniques et de l'artisanat fixe un plafond pour les frais spéciaux dans mes établissements scolaires. Dans une note de service adressée lundi aux acteurs de l'éducation, Komla Dodzi Kokoroko rappelle aux chefs d'établissement qu'ils ne «doivent pas exiger d'un parent d'élève, le paiement de frais supplémentaires ou spéciaux pour l'inscription aux examens, l'achat de tables-bancs, de fournitures,

de matériels ou tout autre besoin ». « Il nous est revenu, de manière récurrente, que des chefs d'établissement perçoivent des frais supplémentaires, au-delà des plafonds des frais parallèles », a d'abord fait savoir le Professeur et de souligner que ces actions vont à l'encontre des dispositions établies. « Les frais parallèles, contributions collectives approuvées par les parents d'élèves et les chefs d'établissements, sont fixés à 3000 FCFA pour les collèges et 5000

FCFA pour les lycées actuellement » précise la note. Les frais de scolarité sont gratuits au Togo dans le primaire et préscolaire depuis une douzaine d'années, et dans le secondaire pour le compte de l'année 2021-2022. Récemment, c'était contre le paiement des frais en échange des documents scolaires délivrés aux élèves et parents d'élèves que le Patron de l'éducation s'était dressé.

Marcel SOGLO

Année académique 2021-2022

LA PREINSCRIPTION LE 18 OCTOBRE PROCHAIN

Les inscriptions pour le compte de l'année académique 2021-2022 s'ouvrent le 18 octobre prochain à l'Université de Lomé, indiquent les autorités universitaires lundi. Selon le programme dévoilé, la préinscription en ligne qui concerne uniquement les nouveaux bacheliers sera ouverte le 18 octobre 2021. L'inscription en ligne des étudiants, quant à elle, démarre le 02 novembre. Toutes les formalités d'inscription (nouveaux et anciens étudiants) prennent fin le vendredi 17 décembre. L'Université de Lomé invite, par ailleurs, les étudiants et les bacheliers à s'inscrire dans « le délai qui ne saurait être prorogé ». Notons que l'accès aux services des Universités des deux universités publiques du Togo est conditionné par la présentation d'un carnet ou une carte de vaccination contre la covid-19.

Togoreveil





Découvrez les Merveilles du TOGO

AU

KIOSQUE DES PRODUITS TOGOLAIS

585, Avenue du Grand Séminaire Hédzanawoé face Ets Vin d'Italie 02 BP: 20061
+228 22 61 13 08 / 23 20 89 19 / 90 02 76 54 Lome-TOGO

Accra/Session Extraordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat

LA CEDEAO MET LA PRESSION SUR LES JUNTES MILITAIRES AU MALI ET EN GUINEE

Exige La Libération immédiate et sans condition du Président Alpha Condé - La Restauration de l'Ordre Constitutionnel - Les élections dans les délais - Envisage Des Sanctions ciblées



La capitale ghanéenne a accueilli, ce jeudi 16 septembre 2021, une Session Extraordinaire la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Présidée par Nana Addo Dankwa AKUFO-ADDO, Président en exercice de la Conférence, cette rencontre a permis aux dirigeants de l'espace sous régional Ouest africain de faire le point de l'évolution de la situation politique en Guinée ainsi que l'examen des derniers développements de la Transition au Mali. A travers le communiqué ayant

sanctionné la fin des travaux, les Président Ouest africains haussent le ton et mettent la pression sur les deux juntes militaires qui ont pris le pouvoir en 2020 et en 2021 au Mali et en Guinée. Concernant la situation en Guinée, les Chefs d'Etat réitèrent leur ferme condamnation du coup du 5 septembre 2021 et exigent la libération immédiate et sans condition du Président Alpha Condé. La CEDEAO a en outre décidé de maintenir la suspension de la Guinée de toutes ses instances de la CEDEAO jusqu'à la restauration de l'ordre constitutionnel. Elle exige la tenue, dans un délai de six (6)

mois, des élections présidentielles et législatives pour la restauration de l'ordre constitutionnel. La Conférence d'Accra a prévu la mise en œuvre des sanctions ciblées conformément aux protocoles de la CEDEAO, impliquant l'interdiction de voyage des membres du CNRD ainsi que des membres de leur famille et le gel de leurs avoirs financiers. Elle compte dans ce sens sur l'appui de l'Union Africaine, de l'Union européenne, des Nations Unies, et des partenaires multilatéraux et bilatéraux pour la mise en œuvre desdites sanctions. Autre décision importante,



l'interdiction faite aux membres du CNRD d'être candidats à l'élection présidentielle. La CEDEAO se propose d'accompagner la résolution rapide de la crise et la préparation des élections. Sur le Mali, la Conférence demeure très préoccupée par la lenteur dans la préparation des élections prévues pour fin février 2022. Les Chefs d'Etat réitèrent leur demande pour un respect strict du calendrier de la transition devant conduire à la tenue effective des élections dans le délai non négociable de février 2022. A cet effet, la Conférence demande aux autorités de la

transition de soumettre au plus tard à la fin du mois d'octobre 2021, le chronogramme devant conduire aux étapes essentielles pour les élections de février 2022. Elle insiste que seules les réformes nécessaires pour la tenue des élections à la date indiquée devraient être mises en œuvre. Sur la plan sécuritaire, la Conférence dénonce fermement la volonté des autorités de la transition d'engager des compagnies de sécurité privées au Mali et est très préoccupée par les conséquences certaines sur la détérioration de la situation sécuritaire dans ce pays et dans l'ensemble de la région. Relativement à l'espace sous régional, la Conférence s'est fortement préoccupée de la résurgence des coups d'Etat après ceux du Mali en 2020 et 2021. Et tenant compte des développements récents dans la région, la Conférence des Chefs d'Etat réaffirme que la consolidation de la démocratie et de la bonne gouvernance est essentielle pour le développement, la paix et la stabilité de la région. En conséquence, la Conférence instruit le Président de la Commission à initier le processus de réexamen du Protocole additionnel sur la démocratie et la bonne gouvernance de 2001 afin de renforcer la démocratie, la paix, et la stabilité dans notre région.

Germain POULI

Désinformation sur les réseaux sociaux /Conseil de l'Entente

LES MINISTRES EN CHARGE DE LA SECURITE ET DES FRONTIERES VONT RENFORCER LEUR COOPERATION POLICIERE ET JUDICIAIRE

Les Ministres en charge de la Sécurité et des Frontières du Conseil de l'Entente ont tenu en fin de semaine dernière à Abidjan en République de Côte d'Ivoire, la première session extraordinaire de leur Réunion Annuelle. La rencontre est présidée par le Général de Brigade Damehame Yark, Ministre de la Sécurité et de la Protection Civile de la République Togolaise a vu la participation des cinq (05) États membres du Conseil de l'Entente à savoir la République du Bénin, le Burkina Faso, la République de Côte d'Ivoire, la République du Niger et la République Togolaise. Placée sous le thème la « Mutualisation des moyens de lutte contre la désinformation sur les réseaux sociaux », la réunion a permis aux membres de faire l'état des lieux de la problématique de la désinformation sur les réseaux sociaux. Les Etats membres ont pris connaissance et approuvé les constats qui ont émergé des contextes nationaux relatifs à la désinformation sur les réseaux sociaux notamment l'expansion



de fausses informations ou «fake news » qui deviennent de plus en plus un danger manifeste pour les sociétés tant au niveau de la sécurité que de la cohésion sociale ainsi que la complexité de la lutte contre ce phénomène. Ils ont noté que les contextes nationaux sont similaires et qu'aucun Etat membre n'échappe à cette vague de fausses informations qui sont abondamment utilisées et Constituent une menace

pour la paix sociale. Ils ont salué la diversité des mesures prises par les États pour lutter contre ce phénomène de désinformation. Parlant des moyens de lutte contre la désinformation sur les réseaux sociaux les ministres ont noté avec satisfaction que tous les États membres ont pris en compte cette problématique de la désinformation sur les réseaux sociaux dans leur ordonnancement juridique pour

réguler l'activité numérique et réprimer la cybercriminalité ainsi que la désinformation à travers l'espace cybernétique. Ils ont souligné la diversité des cadres institutionnels et la nécessité pour les États membres, de disposer d'une législation spécifique à la désinformation sur les réseaux sociaux. Ils ont recommandé de porter cette dynamique à l'échelle communautaire à l'effet de disposer

d'un cadre juridique harmonisé de lutte contre la désinformation sur les réseaux sociaux. Tout en saluant la diversité des outils de lutte contre la désinformation sur les réseaux sociaux, les ministres ont souligné la nécessité d'un partage d'expériences et de bonnes pratiques entre les États membres. Ils ont également salué la contribution remarquable de la Direction de l'Informatique et des Traces Technologiques (DITT) dans la lutte contre la cybercriminalité et la désinformation sur les réseaux sociaux en Côte d'Ivoire Plusieurs recommandations à court et à moyen termes à l'endroit des États membres et du Conseil de l'Entente pour renforcer la lutte contre la cybercriminalité et la désinformation sur les réseaux sociaux. Les Ministres ont appelé les Etats membres à renforcer la coopération policière et judiciaire dans le cadre de cette lutte.

YAWO Komla

FAURE GNASSINGBE ECHANGE AVEC LA COMMISSAIRE DE L'UA EN CHARGE DES INFRASTRUCTURES ET DE L'ENERGIE



Dr Amani Abou-Zeid, Commissaire de l'Union Africaine en charge des Infrastructures et de l'Energie a été reçue en audience ce mercredi 15 septembre 2021 par le Président de la République, Faure Gnassingbé. La diplomate a présenté lors de cette entrevue au Président togolais le bilan des projets liés au Marché Unique du Transport Aérien en Afrique (MUTAA) dont le Numéro 1 togolais est le superviseur. Il a été question de faire le point d'étape du processus d'opérationnalisation du Guichet unique africain, une des composantes majeures du programme, qui à ce jour compte 35 Etats adhérents. Les deux

personnalités ont également abordé la question des lieux du transport aérien sur le continent, dans un contexte de reprise post-covid. « Il y a plus de mobilité, mais avec une reprise lente, qui induit au même moment au niveau des passagers des coûts élevés », a-t-elle fait savoir. Faure Gnassingbé est désigné Champion de MUTAA par ses pairs à cause de son implication. Le Président togolais en appelait à une adhésion massive des autres Etats africains, il y un (01) an.

Marcel SOGLO

LE TOGO A ABRITE LA 2E REUNION VIRTUELLE DU HAUT COMITE DE LA «DECENNIE DES RACINES AFRICAINES ET DE LA DIASPORA AFRICAINE



Togolais de l'extérieur, Prof. Robert DUSSEY en présence de la Commission de l'Union africaine a été représentée par la Vice-Présidente. Les membres du Haut Comité ont échangé sur les principaux axes de travail, les projets à inscrire à l'agenda et les mécanismes de financement des différentes initiatives et activités de la « Décennie des racines africaines et de la diaspora africaine ». A ce titre, les participants ont unanimement salué l'annonce par le Ministre des affaires étrangères du Royaume du Maroc de la décision de son gouvernement de soutenir les activités de la décennie par une enveloppe de 200.000 US dollars. La réunion a été l'occasion pour les participants de convenir des actions à mener à court et moyen terme afin de rendre le processus beaucoup plus inclusif notamment par l'implication des communautés afro descendantes des Amériques, du Pacifique, des Antilles et des Caraïbes ainsi que des acteurs non étatiques. La réunion a également demandé à la Commission de l'Union africaine, dans la perspective de la prochaine rencontre, de

préparer une note conceptuelle reprenant les projets et initiatives en cours sur le continent ainsi que la liste des organisations les plus représentatives de la diaspora africaine et des communautés afrodescendantes. Le Ministre DUSSEY a exhorté les membres du Haut Comité à la célérité dans la mise en œuvre de la Décision de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement relative à l'Agenda 2021-2031 de la « décennie des racines africaines et de la diaspora africaine ». Pour lui l'enjeu, c'est d'« aller vite afin de répondre le plus rapidement possible aux aspirations des diasporas africaines et d'optimiser leurs contributions aussi bien au développement des pays pris individuellement qu'à la réalisation des objectifs de l'Agenda 2063 de l'Union africaine ». Félicitant le Togo pour l'organisation de cette importante réunion, les participants ont réaffirmé leur engagement et leur disponibilité à accompagner le Togo et la Commission de l'Union africaine dans la mise en œuvre de l'Agenda de la Décennie.

Komla YAWO

Revue de portefeuille

L'AFD A INVESTI 130 MILLIARDS DONT 49 EN SUBVENTION AU TOGO



130 milliards FCFA, dont 49 milliards en subventions, c'est le montant des Financements globaux injectés par l'Agence Française de Développement (AFD) au Togo. Mardi 13 septembre dernier, le Togo et l'institution financière bilatérale ont révélé ces chiffres lors d'une rencontre sur la revue de portefeuille. Une délégation du gouvernement togolais et les représentants de l'Agence au Togo conduite par son Directeur pays, François Jacquier ont pris part à cet exercice, premier du genre en mode virtuelle. L'évaluation de la dizaine de projets contenus dans le portefeuille, et répartis dans les secteurs de l'agriculture, l'éducation, la formation professionnelle, l'énergie, l'eau et l'assainissement ont meublés les travaux présidés par la Secrétaire Générale de la Présidence de la République, Mme Sandra Ahoéfa Ablamba Johnson. Les deux partenaires se sont engagées vers une optimisation des interventions, afin de bénéficier davantage aux populations. Un mécanisme de suivi et de pilotage du portefeuille sera ainsi mis en place, et des revues périodiques seront désormais organisées, pour plus d'efficacité et d'efficience dans l'exécution des projets. L'AFD est le principal bras financier de la politique étrangère d'appui au développement de la France. Elle intervient au Togo depuis 1957. Notons que les deux parties ont constaté un dynamisme dans ce partenariat et des résultats positifs enregistrés surtout au cours de ces dernières années.

Togoreveil

Création d'entreprise

LE TOGO PROMeut L'UTILISATION STRATEGIQUE ET EFFICACE DE LA PROPRIETE INTELLECTUELLE

La Journée Africaine de la Technologie et de la Propriété Intellectuelle a été célébrée ce lundi 13 septembre, date anniversaire de la création de l'Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle (OAPI). L'édition de 2021, 22ème du genre est axée sur le thème « Propriété Intellectuelle, innovation et développement des entreprises en Afrique ». Dans un message, le Ministre du Commerce, de l'industrie et de la consommation locale Kodjo Adédzé, Administrateur de l'OAPI pour le Togo, a pointé du doigt les efforts du gouvernement afin d'accompagner toute initiative publique ou privée dans ce sens. Il invite les inventeurs, les innovateurs, les centres de recherche, les universités et tous les autres acteurs de la créativité, les Opérateurs économiques et les responsables des TPME à participer activement à la mise en place des plates-formes innovateurs/entreprises que l'OAPI entend mettre en place afin de donner une impulsion au développement d'entreprises dans notre pays. Pour le ministre, Administrateur de l'OAPI pour le Togo, la célébration la 22ème Journée africaine de la technologie et la propriété intellectuelle est marquée cette année par deux faits majeurs à savoir la persistance de la pandémie de la covid19 qui a des effets néfastes sur tout l'environnement économique et industriel et l'adoption par le Conseil d'administration d'un mécanisme de financement des innovations technologiques de l'espace couvert par l'OAPI. « Le signal positif donné, à travers le second fait majeur, en dépit des



défis liés à la pandémie, est l'occasion pour les Etats., la société civile et nos partenaires au développement de se rappeler de l'un des défis majeurs du continent, celui de son développement technologique et économique. C'est dans cette optique, qu'à l'instar de la communauté africaine, le Togo, membre de l'OAPI, célèbre cette journée pour sensibiliser les inventeurs, les chercheurs, les autres acteurs de la créativité, les opérateurs économiques ainsi que les investisseurs potentiels, sur le rôle que jouent la propriété intellectuelle et l'innovation dans le développement technologique et celui

des entreprises, et par conséquent, dans le développement socio-économique d'un pays », a-t-il déclaré. Le choix de ce thème, selon le ministre est motivé par la ferme volonté des Etats de l'OAPI d'utiliser la propriété intellectuelle comme un moteur de croissance à travers la création et le développement d'entreprises innovantes. « A cet effet, le gouvernement ne ménage aucun effort à encourager et à accompagner toute initiative publique ou privée, dont le but est la création et le développement d'entreprises par l'utilisation stratégique et efficace de la propriété intellectuelle » rappelle le ministre qui précise

que de nombreuses études ont démontré que les plus grandes entreprises dans le monde sont celles qui ont fait de l'utilisation stratégique de la propriété intellectuelle et de l'innovation, la pierre angulaire de leur développement et de la compétitivité de leur économie. Le Gouvernement togolais, rappelle le ministre Adédzé, a fait du développement des entreprises, un maillon essentiel dans la création des richesses et des emplois conformément à la vision stratégique 2020-2025 d'un Togo prospère une nation moderne avec une croissance économique inclusive et durable. L'OAPI, dans le cadre de sa mission d'accompagnement des Etats membres dans leur développement technologique et économique, va mettre en place des plateformes innovateurs/entreprises en vue de permettre à nos TPME de disposer d'innovations nécessaires à leur développement, leur compétitivité et leur croissance. Le ministre Adédzé « encourage donc les inventeurs, les innovateurs, les centres de recherche, les universités et tous les autres acteurs de la créativité, les Opérateurs économiques et les responsables des TPME à participer activement à la mise en place de cette plateforme afin de donner une impulsion au développement d'entreprises dans notre pays. ».

Togoreveil



...Une Afrique des métiers

**REPRESENTER
GRANDEUR NATURE
SUR UN PETIT FORMAT PLAT...
C'EST L'AFFAIRE D'UN**



**SPECIALISTE EN
CARTOGRAPHIE.**

AFRIMET.....UNE AFRIQUE DES METIERS

Une Initiative Fortement Saluée

LE PROPHÈTE CESPAS ANTHONIO FAIT VACCINER LES FIDÈLES DU MINISTÈRE INTERNATIONAL JESUS EN ACTION (MIJA)



Ce mercredi 15 septembre 2021, le Temple Miracles et Bénédiction du Ministère International Jésus en Action (MIJA) à Segbe, a servi de cadre à une séance spéciale de vaccination contre la Covid 19. Plus de mille fidèles de cette église ont répondu à l'appel de l'Homme de Dieu, le Prophète Cespas Anthonio, pour venir prendre leur première dose de vaccin à ce premier rendez-vous organisé par son église avec l'appui des autorités locales de la Commune du Golfe 7 et des partenaires. Pour ce premier rendez-vous vaccinal qui fait suite à l'appel solennel lancé lors de la prière du dimanche 12 septembre 2021, plusieurs centaines de doses de vaccin anti covid ont été inoculées à de nombreux fidèles parmi lesquels des personnes âgées et des handicapées. « J'ai pris cette initiative dans le but de faire vacciner les membres de mon église parce que tout d'abord il y avait eu une extermination au niveau de ma famille. Trois membres sont partis comme ça suite à un petit malaise. Et les médecins nous ont dit que c'est Covid 19. Et de la manière ils sont partis je me suis dit mais si c'est comme ça Covid peut éliminer les gens. Il faudra que je fasse quelque chose à mon niveau donc c'est ça qui m'a poussé à venir parler à mes fidèles et les convaincre de se faire vacciner. » indique le Prophète Céphas Anthonio, déterminé. Les autorités locales représentées par Love Kossi, 3e Adjoint du Maire de la Commune du Golfe 7, n'ont pas caché leur satisfaction par rapport à l'initiative du Leader charismatique de MIJA. « C'est un premier événement au Togo. Un leader religieux qui appuie le Gouvernement pour éradiquer la pandémie. Je vous dis que c'est la première fois que je vois ça. Il y a tant d'églises mais on nous a informés que le Prophète Cephass de MIJA a sensibilisé et mobilisé les fidèles de son église. On nous a appelés et je suis venu. Et le nombre de personnes que j'ai vu m'a surpris. On vacciné plus de 250 personnes et on continue de vacciner les gens. Cette action

va dans le sens des actions menées par le Gouvernement pour atteindre l'immunité collective » se réjouit l'Adjoint au Maire Love Kossi. Comment expliquer une telle affluence ? « Tout d'abord nous avons une grande Eglise et les membres de cette Eglise ce sont des gens qui ont la foi et des gens qui me croient. Donc quand je leur ai dit de se faire vacciner ils ont compris. Certains m'ont confié que si ce n'est pas que c'est ma voix qui leur a parlé, ils n'allaient pas le faire. En tant qu'un homme de Dieu, ils ont écouté ma voix. » explique le Prophète qui précise également que son initiative vise non seulement à soutenir les efforts du Gouvernement dans la lutte pour l'éradication de cette pandémie mais aussi pour servir d'exemple aux autres leaders religieux et à la communauté en général. « C'est pour appuyer le gouvernement, mais pas seulement. J'ai organisé cette campagne de vaccination au sein de notre Eglise pour donner aussi un exemple aux leaders des églises et surtout au niveau de la communauté. Ce que nous sommes en train de faire est une nécessité et nous invitons tout le monde à le faire. » D'autres séances de vaccination sont prévues au Temple Miracles et Bénédiction du Ministère International Jésus en Action (MIJA) à Segbe, pour les plus de 2500 fidèles enrôlés suite à l'appel du Prophète Cephass Anthonio. Retour sur une Initiative fortement saluée et qui devra faire sans doute des émules dans le monde religieux.

La Prière Spéciale du Dimanche 12 Décembre

La prière au Ministère International Jésus en Action (MIJA) ce dimanche 12 septembre 2021 à Sagbado n'est pas comme celle des autres dimanches. Les autorités de cette Église incarnées par le Prophète Cephass Anthonio ont sensibilisé et enrôlé les fidèles pour la vaccination contre la pandémie de Covid19 dont la montée vertigineuse des contaminations ces derniers jours a obligé

le gouvernement à prendre de nouvelles dispositions et à fermer les lieux de culte. Saisi de son bâton de pèlerin, le leader charismatique de cette église Cephass Anthonio a expliqué aux fidèles le bien fondé des décisions prises par les autorités togolaises avant de les appeler à la vaccination. Le message a été bien confirmé par le Chef traditionnel Togbui Adam Semekonawo IV et le 3e Adjoint au de la Commune du Golfe 7 M. Kove Kossi présents au Temple Miracles et Bénédiction de MIJA à Segbe. Le prophète Cephass Anthonio a exhorté les fidèles à aller se faire vacciner. Il a pour cela mobilisé des milliers de filles et leur a fait comprendre la nécessité de se faire vacciner. Visiblement ils sont encore nombreux dans l'église, ceux qui n'ont pas encore pris leur dose. Le prophète a précisé que le vaccin est un bon vaccin selon sa vision prophétique. Pour le prophète, personnes ne mourra en prendra ce vaccin. Il y a des milliers des togolais qui travaillent dans l'administration et alors qui va encore travailler si le gouvernement avait l'intention de faire du mal à travers ce vaccin ? demande le prophète aux fidèles. Cephass Antonio invite les fidèles à faire fi des fausses informations qui circulent sur les réseaux sociaux sur le vaccin et à faire vite pour la poursuite des prières à l'église. « Nous voulons amener tout d'abord nos fidèles et l'église dans son ensemble à emboîter les pas à notre père, le président de la République togolaise, rentré dans sa vision où il faut passer par tous les moyens pour éradiquer cette pandémie internationale. Au niveau de l'église Ministère Internationale Jésus en Action nous avons tenu des réunions depuis le 9 septembre où la nouvelle est tombée qu'il faut une fois encore fermer les lieux de culte. Nous nous sommes dit qu'il serait de bon ton à ce que nous amenions nos fidèles à se faire vacciner. Donc le prophète Cephass Ayao Anthonio a pris l'engagement de parler à ses brebis en tant que pasteur, le prophète a regroupé les fidèles et les a sensibilisé et du coup tous

les fidèles ont adhéré et accepté se faire vacciner », a déclaré Togbui Kponvi Koami, l'admirateur de l'église MIJA. Les fidèles qui ont acclamé le prophète ont accepté de se faire enrôler séance tenante. Une équipe de vaccination du CMS Segbe conduite par M. Ketemepi Komla Mawuena appuyée par des jeunes de l'église préalablement formés ont aidé les fidèles à se faire enrôler. Les fidèles ont été invités à composer le *844# et suivre les instructions. L'enrôlement se poursuit jusqu'au mercredi 15 septembre date convenue pour l'administration des premières doses aux fidèles au sein de cette église. L'enrôlement est fait à l'aide de son appareil portable, des pièces d'identité à savoir la Carte Nationale d'Identité ou de la Carte d'électeur de 2018 à 2020. Le Chef traditionnel Semekonawo IV appelle les fidèles au respect des lois de la nation. Pour lui c'est Dieu qui établit l'autorité. Quiconque ne respecte pas l'autorité manque du respect à Dieu. Il a exhorté les fidèles au respect des mesures barrières et à se faire vacciner. Le Maire de la Commune du Golfe 7 représenté par son 3e Adjoint Love Kossi salue l'initiative du prophète Anthonio et invité les autres Églises à faire autant. « Nous sommes ici pour aider les leaders religieux à sensibiliser leur population pour se faire vacciner et nous avons été surpris que ce leader de l'église MIJA a pu mobiliser les gens à qui nous avons expliqué le bien-fondé de la vaccination pour qu'on puisse booster hors de notre pays cette pandémie. Et je crois que c'est un moyen d'exhorter les autres leaders religieux à lui emboîter les pas pour que toute la population ou la grande partie de la population puisse se faire vacciner », a-t-il souligné. Le prophète Anthonio a saisi l'occasion pour appeler les populations à la vaccination afin de permettre aux autorités de lever les mesures prise pour la poursuite de l'adoration dans les églises.

TogoReveil

« Amza 2021 »

LA MISSION MEDICO-CHIRURGICALE DE L'ONG AIMES-AFRIQUE A SOTOUBOUA



L'ONG AIMES-AFRIQUE a entamé des opérations médico-chirurgicales foraines au profit des enfants le mardi 07 septembre 2021 au Centre Hospitalier Préfectoral de Sotouboua. La mission baptisée « AMZA 2021 », vise à opérer 150 à 200 enfants âgés de 2 à 16 ans pendant 4 jours. L'opération est à son troisième jour et a déjà permis d'opérer plusieurs enfants de la tranche d'âge indiquée. « Nous voulons dire à travers cette initiative, les enfants ont droit à la santé. Le gouvernement a lancé le programme « Wézou » qui prend en charge la santé infantile, maternelle et néonatale. Mais nous nous voulons rester sur le volet infantile parce que

l'âge de ces enfants varie de 02 à 16 ans. Nous allons également sensibiliser pour que les enfants soient révélés à temps pour une prise en charge », indique Dr Michel Kodom, Président Fondateur de l'ONG AIMES-AFRIQUE. En prélude, un bilan de santé a été effectué pour la population cible. Selon Dr Serges Michel Kodom, « tous les patients qui doivent être opérés ont un bilan de santé qui est fait pour garantir la bonne santé des enfants. Tout est consigné pour assurer la bonne prise en charge. Dans nos missions médico-chirurgicales, on utilise les anesthésies locales. Mais pour les enfants, nous utilisons l'anesthésie générale pour assurer la tranquillité

de la prise en charge ». L'objectif est de prendre en charge l'opération chirurgicale de plus 1000 enfants à travers l'ensemble du territoire togolais. Déjà, la région des Savanes dans l'extrême Nord du Togo a été à l'honneur grâce aux partenaires de l'ONG AIMES-AFRIQUE notamment Pit Aktion Togohilfe et BMZ. Les autres régions du pays seront également servies par l'ONG qui n'est pas à sa première expérience. La mission baptisée « Amza 2021 » en mémoire de Amza Mohamed, le nourrisson de 9 mois, décédé par manque de soins adéquats.

La Rédaction



RÉPUBLIQUE TOGOLAISE

**Solution Automatisée de Marquage
au TOGO (SAM)**

**POUR LUTTER CONTRE
LA CONTREFAÇON
EXIGEONS LES
PRODUITS MARQUÉS**



+228 90 99 41 01

Lutte contre le Réchauffement climatique

LE CLUB ROTARY LOMÉ BAOBAB ET LA COMMUNE DU GOLFE 7 UNIS PAR DE JEUNES PLANTS DE BAOBAB



Le Club Rotary Lomé Baobab et la commune du golfe7 fédèrent leurs énergies pour lutter contre le réchauffement climatique. Les deux entités ont matérialisé cette volonté ce vendredi 10 septembre 2021 en mettant en terre des jeunes plants de baobabs. Il s'agit pour le Club Rotary Lomé Baobab, de manifester son soutien à la politique environnementale de l'Etat togolais. Ainsi, membres de ce club et élus locaux de ladite commune ont procédé à la mise en terre des jeunes plants de baobab sur un site leur appartenant. Offert par la commune Golfe7, ce site servira uniquement au Club Rotary, membre du district 9102 à dérouler son programme lié à la protection de l'environnement à travers la plantation des arbres. « Dans la politique de protection de l'environnement, le gouvernement a

institué cette manière. Aujourd'hui, nous avons décidé particulièrement de mettre en terre des plants de baobab. C'est pour témoigner notre gratitude à l'endroit du Maire de la commune du golfe7 qui nous a attribué ce site que nous appelons « Espace Vert. Le baobab est l'emblème de la commune golfe 7 et également l'emblème de notre club. C'est ce qui nous unit », a expliqué M. Fagbedji Simon, Président du club Rotary Lomé Baobab. Pour M. Agboyibor Komlavi Bienfait, le 2e adjoint au maire de la commune golfe7, « l'initiative s'inscrit dans le cadre de la lutte contre le réchauffement climatique. Golfe 7 étant une commune périurbaine s'engage de pleins pieds dans ces genres de projet. La commune n'a pas hésité à signer un partenariat avec le club Rotary Lomé baobab.

C'est dans ce sens qu'il accepte nous accompagner » En dehors de ses actions en faveur de l'environnement, le Club Rotary Lomé Baobab mène des actions sociales notamment les dons des fournitures scolaires, des machines à coudre et des matériels pour permettre aux jeunes apprentis d'installer leurs ateliers. Au total, 9 jeunes plants de baobabs ont été mis en terre. L'événement qui s'inscrit initialement dans le cadre de la visite de la gouverneure du district 9102 a été repoussé à une date ultérieure à cause des nouvelles mesures de restrictions prises par le gouvernement. Notons que la protection de l'environnement est l'un des principes qui fondent les actions du Rotary Club international.

Marcel SOGLO

Le Monde culturel en deuil

ATCHINA NOVITI ALIAS «GAGLO» S'EN EST ALLÉ



Le Comédien et artiste de la chanson togolaise, Atchina Novissi dit Gaglo s'est éteint très tôt ce dimanche 12 septembre 2021 vers 2 heures du matin. Hospitalisé depuis plusieurs jours au CHU Sylvanus Olympio de Lomé, la légende de la culture togolaise a finalement rendu l'âme après une longue maladie. Ses proches parlent d'une insuffisance rénale due au cancer de prostate. Agé de 68ans Atchina Noviti laisse derrière lui une veuve et sept enfants. L'icône du théâtre togolais était également suivi par le médecin personnel du Président Faure Gnassingbé sur demande de ce dernier. **Qui est Atchina Noviti plus connu sous le nom de «Gaglo» ou «Emouvi Le Costaud» ?** Les togolais et africains de la génération des années 80 ne réfléchiront pas longtemps lorsqu'ils entendent ce nom. Atchna Noviti alias Gaglo dit Emouvi le Costaud est un mythique acteur du théâtre et du cinéma togolais. Cadre de banque à la retraite, il a également été chanteur. L'homme a su éblouir les togolais et crever le petit écran par son talent artistique et ses gestes qui créent irrésistiblement un fou rire quand il est sur scène. A son actif de grands projets nationaux et internationaux. Gaglo est également le Président des 3A, l'Association des Amis Artistes créée en 1982. Sa santé s'est fragilisée récemment et l'homme a été admis à l'hôpital. Il y a quelques semaines plusieurs voix se sont levées dans le landerneau artistique togolais pour demandé qu'il soit décoré pour l'immensité de ses œuvres.

Germain POULI

Riposte contre la covid19

«TOLERANCE ZERO A GLEI» PREVIENT LE MAIRE THADDEE KOSSIVI DIEUDONNE



Les acteurs se mobilisent pour sensibiliser les populations sur les nouvelles mesures prises par le gouvernement pour freiner la contamination de la covid 19 trop élevée ces derniers jours à cause du variant delta très contagieux. À Gléi où des cas de contamination ont été révélés, le Maire de la Commune Ogou3, Thaddée Kossivi s'active pour faire respecter ces nouvelles mesures. Il a notamment invité les populations au respect scrupuleux des mesures barrières et à se faire vacciner. Il a rencontré ce lundi 13 septembre 2021 à Gléi les présidents et rapporteurs des comités de base, les chefs traditionnels, les chefs services déconcentrés de l'Etat, les présidents des Associations afin de faire le point de la situation épidémiologique au Togo et dans la préfecture de l'Ogou. Cette séance de travail vise à permettre à tous les acteurs d'avoir une compréhension commune des approches du gouvernement afin de faire face à cette nouvelle flambée de cas de Covid-19 dans notre pays et revoir les stratégies pour amener les populations à la vaccination. « La situation est alarmante et ne cesse de se dégrader dans notre pays avec le variant delta qui vient compliquer l'effort du gouvernement. Dans l'Ogou, les centres de prise en charge sont tous saturés, nous invitons la population à la vaccination, seul moyen de freiner la propagation du virus », informe

M. AFO Zarifou, assistant médical au CMS-Gléi. Pour M. AFFO Moussa, assistant d'hygiène au CMS-Gléi, « la Commune Ogou3 a enregistré une dizaine de cas confirmés de Covid-19 dont 4 décès à ce jour. Le mal est que, les gens refusent la vaccination. Nous devons prendre des mesures pour renverser la situation. Nous invitons la population à surpasser les manipulations et ceux qui ont déjà pris la première dose peuvent passer prendre la deuxième dose et les autres sont invités à venir prendre leur dose car les vaccins sont disponibles dans les centres de santé ». Au regard de la gravité de la situation dans la commune, le Maire Thaddée Kossivi revient sur l'importance du respect des mesures prise par le gouvernement. « Le moment n'est plus à l'amusement, nous devons sévir et passer à la vitesse supérieure. A compter de ce jour, tous les bars, les lieux de Cultes, les mariages, les funérailles, les événements sportifs, les réunions politiques sont interdits conformément au communiqué du gouvernement », a-t-il déclaré. Il invite les comités de veille et les forces de sécurité à plus d'ardeur et annonce des sanctions contre tout contrevenant à la nouvelle restriction du gouvernement. Fini l'amusement, "Tolérance zéro à Gléi" prévient-il.

Patrick NIMA



Dessins de S. Tatchev

MME MATTHIA AWUMAKUGA, MEDIATRICE DE LA MAISON DE JUSTICE DE SANGUERA INVESTIE DANS SES FONCTIONS



La médiatrice de la maison de justice de Sanghera Madame Matthia Awumakuga, épouse Johnson a pris fonction le vendredi 10 septembre. Elle a été installée lors d'une cérémonie présidée par le vice-président du tribunal de première instance de Lomé M.Tchalim Kadanga en présence du Directeur de l'accès au droit et à la justice Tchagnao Mama-Raouf, des représentants de la commune de

Sanghera les représentants de la police de la gendarmerie et de ses collaborateurs. Greffier un chef à la retraite Mme Matthias est présenté comme une femme rigoureuse qui aime le travail bien fait. Elle promet de s'investir pour le rayonnement de la MJ Sanghera en vue de l'atteinte des objectifs assignés aux maisons de la justice à savoir entre autres maintenir la paix et la cohésion sociale en vue du développement

durable. Les autorités communales lui ont témoigné leur gratitude avec la promesse de l'accompagner pour la réussite de sa mission. Il faut rappeler qu'une maison de justice est une structure à mi-chemin entre les entités juridictionnelles (tribunaux ou cours) et les organes traditionnels de règlement de conflits nés entre les citoyens.

Togoreveil

Fait divers

UN HOMME DE 70 SE SUICIDE A SOKODE



Un septuagénaire s'est donné la mort le dimanche 12 septembre dernier à Sokodé à quelque centaine de kilomètres de Lomé la capitale. Les faits sont rapportés par l'Agence Togolaise de Presse (ATOP) dans sa livraison du 13 septembre 2021. Selon le journal l'homme qui s'est servi d'un pistolet de fabrication artisanale pour se suicider est le sieur Morou Adam Salifou, âgé de 70 ans, propriétaire de maison au quartier Komah, célibataire sans enfant et veilleur de nuit dans une menuiserie dans la localité. "Une locataire de la victime, raconte les faits, que c'est après avoir entendu un bruit qu'elle est sortie de sa chambre, croyant que c'est un caillou qu'on a lancé sur le toit de M. Morou. N'ayant rien constaté d'anormal au dehors, elle retourna à la maison et ouvrit la porte de M. Morou. C'est là qu'elle découvre la victime couchée sur le flanc droit, dos faisant face à la porte et baignant dans une mare de sang. Informés, le commandant de brigade de recherches de Sokodé, Tossim Komi, accompagné de ses éléments et le juge Amados-Djoko Dodji, se sont rendus au domicile de la victime pour un constat d'usage. Les deux autorités ont eu des discussions avec la famille du défunt, qui a été enterré en fin d'après-midi de la même journée." Pour l'heure, l'on ignore les raisons qui ont poussé M. Morou à poser un tel acte.

Elysee J.

Permis de conduire 2021

LES EXAMENS REPORTES A UN DATE ULTERIEURE



La session de septembre 2021 des examens de permis de conduire sont «reportés à une date ultérieure». La décision rendue publique par la Direction des Transports Routiers et Ferroviaires (DTRF) à travers un communiqué, s'inscrit dans le cadre des nouvelles mesures de restriction prises par le Gouvernement. Rentrée en vigueur depuis le 10 septembre dernier, elle vise à limiter la propagation de la covid-19. A en croire la Direction des Transports Routiers et Ferroviaires (DTRF), un nouveau calendrier sera communiqué dès que les restrictions seront levées. Le permis de conduire, ce sésame est délivré à l'issue de deux examens. Il est précédé de deux formations, l'une théorique, et l'autre pratique. Depuis le début de la pandémie, l'examen de permis a connu des chamboulements dus à la modification des calendriers initialement prévus.

Marcel SOGLO

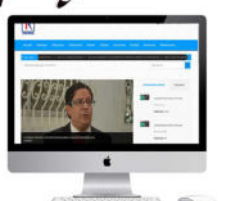


TOGOREVEIL
Le pari d'une actualité qui réveille

Visitez notre page web

- ☑ Politique
- ☑ Education
- ☑ Culture
- ☑ Economie
- ☑ Société

www.togoreveil.com





Buvez

TCHOUKOUTOU,

La bière locale



400
1 CFA

La bouteille
375 ml



350
1 CFA

La bouteille
375 ml

DISPONIBLE AU



585, Avenue du Grand Séminaire Hédzanawoé face Ets Vin d'Italie 02 BP: 20061
+228 22 61 13 08 / 23 20 89 19 / 90 02 76 54 Lomé-TOGO

LE TOGO S'ENGAGE POUR DE MEILLEURES CONDITIONS D'APPRENTISSAGE

Dans le Plan National de Développement, l'éducation est une priorité pour les gouvernants. Des conditions sont ainsi créées avec la multiplication des infrastructures scolaires pour garantir une formation de qualité aux apprenants et assurer leur insertion socioprofessionnelle. Depuis 2005, des investissements colossaux sont faits en termes d'infrastructures de formation et d'accueil des apprenants. Dans le cadre du Programme d'urgence de développement communautaire (PUDC), 5 300 salles de classe dont 300 équipées de Technologies de l'information et de la communication (Tic) ont été construites ou réhabilitées. A l'horizon 2025, le chef de l'Etat escompte la construction de 25 000 classes supplémentaires et trois (03) collèges universitaires régionaux d'enseignement supérieur. Cinq (05) nouvelles Ecoles normales d'instituteurs (ENI) ont été créées ces dernières années, ce qui porte à six (06) le nombre de ces centres



qui forment les enseignants. Au niveau de l'enseignement technique et professionnel, trois (03) Instituts de formation en alternance pour le développement (IFAD) ont été

construits. L'Etat projette de mettre en place une dizaine de ces instituts sur le territoire pour juguler les difficultés liées à l'adéquation entre la formation et l'emploi des jeunes.

Durant la décennie, des laboratoires modernes, bibliothèques, systèmes d'alimentation en eau potable et d'assainissement ont été installés dans des établissements scolaires.

Sans éducateur, il n'y a pas d'éducation. Les pouvoirs publics ont renforcé l'effectif du personnel enseignant avec un recrutement de 22 400 enseignants. En novembre 2020, d'autres enseignants volontaires ont été recrutés et de plus en plus de moyens sont mis en place pour améliorer convenablement leurs conditions de vie et de travail. Le budget togolais au titre de l'exercice 2021 est de 1 521,6 milliards de francs CFA. Un montant de 195,5 milliards est réservé à l'éducation, contre 25 milliards il y a 16 ans. Aujourd'hui, le Togo occupe le premier rang des pays qui ont un taux d'achèvement de l'école primaire le plus élevé (89%). Le taux de scolarisation dans l'enseignement de base est passé de 15,8 à 37,2% au préscolaire et le taux d'achèvement au premier cycle du secondaire a augmenté de 37 à 51,7%. Les chiffres se passent de commentaire.

Togoreveil

Découvrez

Le Jeans dans tous ses états

585, Avenue du Grand Séminaire
Hédrzanawoé
face Ets Vin d'Italie 02 BP: 20061



Rendez-vous dans notre Cave juste à côté du Kiosque des Produits Togolais



BOOSTEZ VOS SENSATIONS !

TEQUILLA

GOUTEZ À LA LÉGENDE DU MEXIQUE

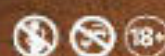


500*
FCFA

BOUTEILLE

50cl

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ - À BOIRE AVEC MODÉRATION



Grands travaux d'adduction d'eau potable au Togo

LA KOZAH ET D'AUTRES PREFECTURES CONCERNEES

Une délégation du ministère de l'eau et de l'hydraulique villageoise a récemment effectué une tournée dans la préfecture de la Kozah pour visiter les ouvrages pour l'alimentation des localités en eau potable. Cette visite marque la première étape des visites des travaux en cours d'exécution permettant d'approvisionner plusieurs localités en eau potable dans le pays. Dans le souci de développer le secteur de l'eau au Togo, la feuille de route quinquennale 2020-2025 du gouvernement a assigné au ministère en charge de l'eau des objectifs. Il s'agit d'atteindre 95 % d'accès à l'eau potable en milieu rural, 85 % en milieu semi urbain, 75 % en milieu urbain hors Lomé et 80% à Lomé soit un taux de desserte nationale de 85%. Les ouvrages dans la Kozah concernent la construction d'une nouvelle chaîne de traitement de la kozah, la réhabilitation de l'unité de traitement du barrage de la kozah, l'extension de 12,22 km de réseau d'adduction et de distribution d'eau potable et la réalisation à coût réduit de 900 branchements privés et 70 branchements dans les établissements scolaires publics. Avec la mobilisation d'importants investissements financiers et humains, la politique des grands travaux d'adduction d'eau potable du gouvernement se réalise grâce au Projet Eau et Assainissement au Togo phase 2 (PEAT2), appuyé financier de l'Union européenne. La chaîne de traitement de l'eau qui existe au barrage de la Kozah produit autour de 375 m³/h. « L'objectif, c'est de porter au double cette capacité de production pour pouvoir satisfaire les besoins de 45150 personnes supplémentaires dans la zone du projet. Il est donc prévu la construction d'une autre chaîne de traitement qui sera parallèle à celle qui existe déjà, elle va permettre à terme de produire une quantité d'eau d'environ 400 m³/h », a expliqué Tabiou Kpapo, point focal du projet PEAT 2 à Kara. Le site étant situé sur une colline, un mur de soutènement sera construit pour protéger la chaîne. Pour réussir le pari, une nouvelle bache d'une capacité de 400 m³ est en



construction pour renforcer l'ancienne d'une capacité de 600 m³. La nouvelle bache est déjà en cours de construction. Un nouveau bâtiment d'extension du local de réaction est également en cours de construction pour renforcer l'existant. Le barrage de la Kozah, construit en 1978 est celui qui dessert la ville de Kara, les préfectures de la kozah, de la Binah et de Doufelgou en eau potable. « Il y a des réhabilitations qui seront faites au niveau du barrage notamment le curage pour la prise de l'eau. Il y a des vannes à changer, des pluviomètres à installer, pour pouvoir mieux gérer le barrage de la Kozah », a expliqué Landry Kamwa, Assistance technique internationale (ATI), maître d'œuvre pour le groupement Louis Berger à Kara. Les travaux sont prévus pour une durée d'exécution d'un an, soit du 12 octobre 2020 au 11 octobre 2021. Mais à la date de juillet 2021, le taux d'exécution des travaux est à 20% à trois mois de l'échéance. Pour M. Landry Kamwa le retard relève des dossiers d'exécution « Les retards

sont dus aux dossiers d'exécution. Lorsqu'on a des bons dossiers d'exécution, le travail devient plus facile. Ces dossiers d'exécution comportent les notes de calculs, notamment les matériels qu'il faut utiliser à chaque niveau des travaux et il faut nécessairement faire une mise à jour de ces dossiers d'exécution en fonction des paramètres ou de la topographie du sol », a-t-il souligné. L'extension de 12,22 km de réseau d'adduction et de distribution d'eau potable. Il y'a des travaux en régie réalisés par la SP-EAU. Il s'agit de 12, 22 km de réseau d'adduction et de distribution dans la ville de Kara et le positionnement des ouvrages hydrologiques ponctuels. « L'objectif est de remplacer pratiquement sur tout le réseau de la ville, les organes hydrauliques pour pouvoir bien faire fonctionner le réseau. La réception technique du contrat est prévue pour ce vendredi 16 juillet 2021 », a rappelé Landry Kamwa. La réalisation à coût réduit de 900 branchements privés et 70 branchements dans les établissements scolaires publics.

D'autres travaux sont également réalisés par la TdE. On note les branchements promotionnels à coût réduit. « Au total 900 branchements privés, la construction de 5 bornes fontaines et 70 branchements dans les établissements scolaires publics. A ce jour, sur les 900 branchements privés, 839 branchements ont été réalisés. Sur les 70 dans les établissements scolaires, il n'y a eu que 4 réalisés à cause du fait qu'il faut attendre la réception de l'extension de réseau sur 12,22 km », a détaillé Kezie Sourou, Chef antenne Société du patrimoine eau et assainissement en milieu urbain et semi urbain (SP-EAU) à Kara. Satisfaites, les populations bénéficiaires ne cachent pas leur joie sur le terrain. « Notre reconnaissance et gratitude au gouvernement togolais pour ses efforts de nous fournir davantage de l'eau potable. Cela allège les tâches des ménages et les nos enfants sont n'auront plus de maladies liées à l'eau sale. Que le gouvernement continue ainsi et en fasse davantage », a témoigné Plinga Awade, un des bénéficiaires. Outre le PEAT2, le projet BID/UEMOA d'hydraulique et d'assainissement en milieu rural au Togo est également en phase d'exécution. Le projet prévoit la réalisation de 36 forages équipés de pompes à motricité humaine et de 11 forages destinés aux mini-adductions d'eau potable dans les centres semi urbains. « Actuellement, on a déjà réalisé les 36 forages équipés avec des supers structures autour. Les mini-adductions d'eau potable, quant à elles sont aussi réalisées il ne reste que les châteaux d'eau à construire, les équipements et les raccordements », a déclaré le directeur régional de l'hydraulique de la région de la Kara, Monsieur YABO Kossi. Le Gouvernement consent tous les efforts pour apporter de l'eau potable aux populations. Il ne reste qu'à ces derniers de jouer leur partition en apportant leur contribution pour le bon usage et la pérennité de ces infrastructures Hydrauliques réalisés.

Elyse J

Africube

LE BON GOÛT DE CHEZ NOUS!

Le 1^{er} bouillon
100% naturel
100% local

WWW.AFRICUBE.TG



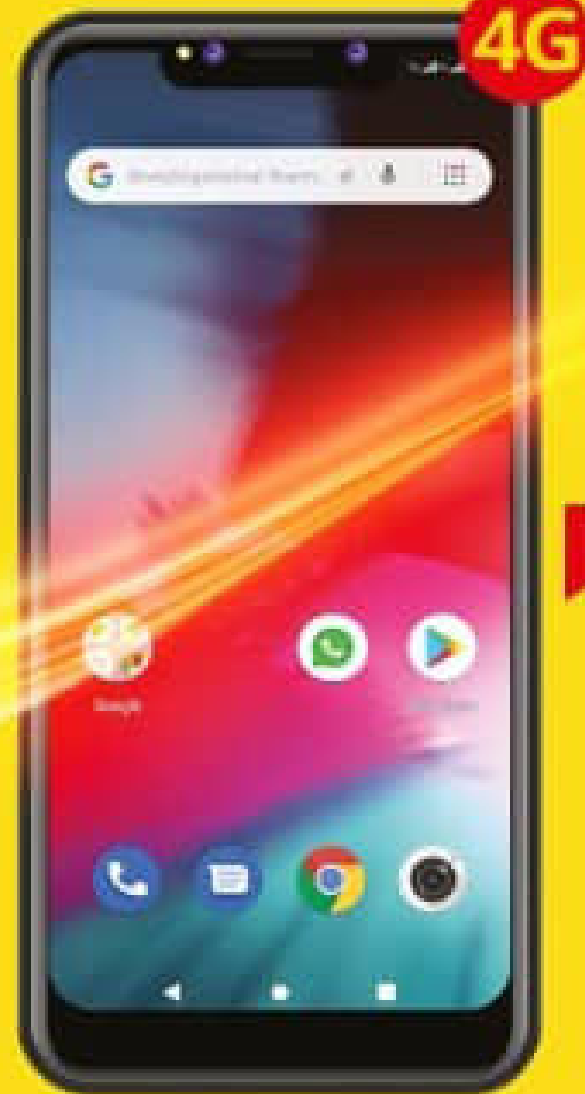
ON VOUS OFFRE TOUJOURS PLUS

PROMO PROROGÉE
JUSQU'AU 30 SEPTEMBRE

F1 MAX



EGO+



KIT 4G+ + **4Go**
~~38 400⁰⁰⁰~~ Valable 7jrs
29 000⁰⁰⁰ FCFA

KIT 4G+ + **4Go**
~~65 000⁰⁰⁰~~ Valable 7jrs
45 000⁰⁰⁰ FCFA

Disponible en Agence dans la limite des stocks disponibles.
 Bonus 4Go valable 7 jours.
 Offre valable du 01 au 30 Septembre 2021

TOGOCOM CHANGE POUR VOUS

togocom.tg

